

## Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2022

Pour rappel, le Budget Primitif (BP) est adopté avant l'arrêt des comptes 2021. Il n'intègre donc ni les résultats cumulés des exercices précédents ni les restes à réaliser. La reprise des excédents et déficits se fera au moment du Budget Supplémentaire, phase où les reports de crédits seront également intégrés.

Le Budget Primitif pour 2022 se présente globalement ainsi :

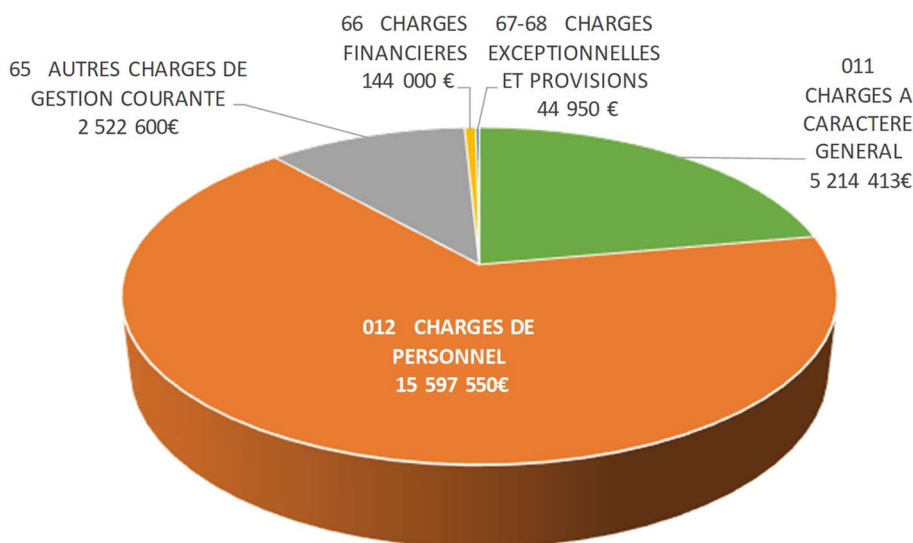
	DEPENSES	RECETTES
<b>Fonctionnement</b>	24 484 594€	24 484 594€
<b>Investissement</b>	9 699 990€	9 699 990€

Les dépenses réelles n'évoluent que de 1,07% (soit 331K€) entre le BP 2021 et le BP 2022 alors que les dépenses totales progressent de 5,71 %, en lien avec les écritures patrimoniales à inscrire pour 1,9M€.

### Le budget de fonctionnement (+2% du BP 2021 à BP 2022)

Dans un contexte de forte inflation, le budget présenté progresse de 3,9 % (+881 565€) pour les dépenses réelles de fonctionnement.

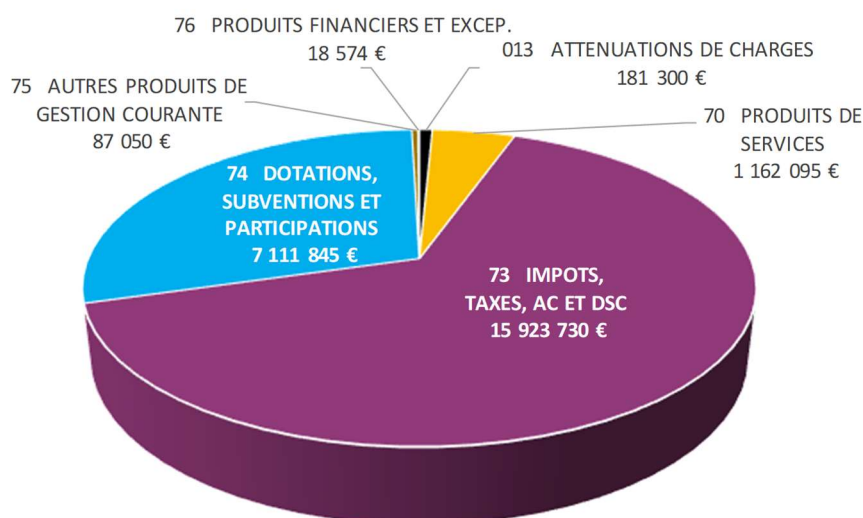
#### Dépenses réelles de fonctionnement (23,5M€):



Les dépenses de personnel représentent 66% des dépenses réelles de fonctionnement et progressent de 2,4%. Les charges à caractère général sont composées pour un peu plus de la moitié d'achats (prestations de services revendues, énergies, fournitures...) qui augmentent de 15% en lien avec la forte inflation sur certains postes de dépenses.

Il faut également ajouter à cela les **dépenses d'ordre**, qui financent, à hauteur de **961 081€**, la section d'investissement (amortissement et virement prévisionnel).

### Recettes réelles de fonctionnement (24,5M€):



Une baisse du **chapitre 73** de 0,3% est anticipée en lien avec une redéfinition de la Dotation de Solidarité Communautaire (-20% soit -188K€ dans le projet de BP mais en cours de définition au niveau métropolitain) alors que d'autres ressources fiscales progressent (taxe additionnelle aux droits de mutation, fiscalité directe...) en lien avec le dynamisme économique du territoire et l'inflation (bases de taxe foncière, transactions immobilières...).

Sur les **dotations**, une évolution positive des financements sectoriels est prévue (maison France Services, culture et éducation, Dotation de Solidarité Urbaine...) alors que la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement continuera sa baisse. Globalement l'accompagnement péréquateur de l'Etat et le soutien des autres partenaires permet une progression de 4.3% des dotations et subventions de fonctionnement prévues au budget.

### Le budget d'investissement (+16,5% du BP 2021 à BP 2022)

Ce budget comprend cette année des écritures patrimoniales, à périmètre constant par rapport à au BP 2021 (dépenses réelles), il est en réduction de 6,6%.

### Dépenses réelles d'investissement (8M€):

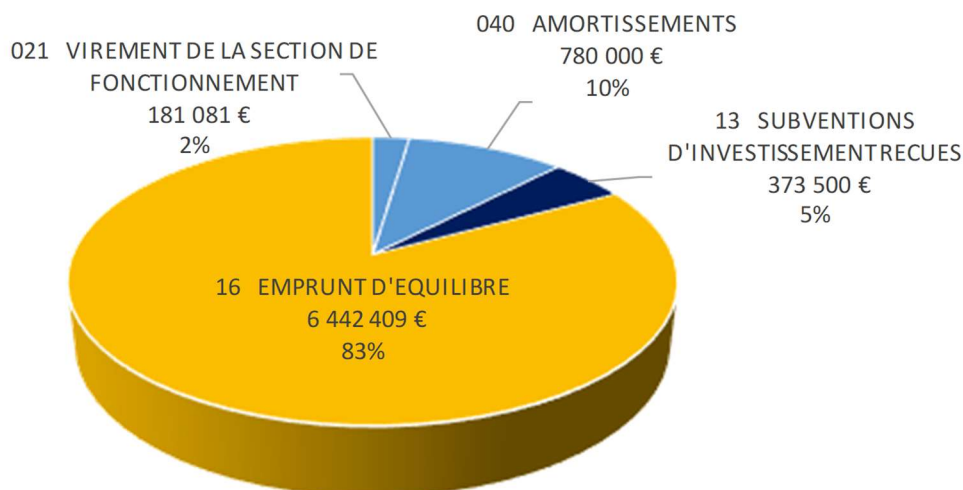
Les opérations réelles se composent des dépenses d'équipement (6,3M€), du remboursement en capital de la dette (1M€) et d'une avance de trésorerie à la SPLAAD en diminution de 1,5M€ (500K€ inscrits au BP 2021).

Les principaux paiements à intervenir en 2022 concernent la reconstruction du gymnase du Mail (3M€), l'école maternelle Ferry (240K€), la piste d'athlétisme (220K€), le centre nautique (131K€), la modernisation de logiciels professionnels (115K€), les nouveaux locaux de la police municipale (100K€), les études de programmation pour les travaux de la bibliothèque (114K€) et des études sur l'accessibilité, les vestiaires de foot, la rénovation énergétique pour ne citer que les plus coûteuses. Cet exercice 2021 est ainsi marqué par une progression de 486K€ du chapitre 20 qui contient les études et les logiciels et par l'inscription d'un crédit en prévision d'une acquisition immobilière (600K€).

### Financement des dépenses réelles d'investissement (8M€):

Le financement est assuré principalement par un emprunt d'équilibre, il sera réduit budgétairement, comme chaque année, avec l'attribution de subventions et la reprise des résultats antérieurs. La signature de nouveaux contrats d'emprunt (la réalisation du budget prévisionnel) dépendra des besoins de trésorerie et des opportunités de financement à des conditions financières intéressantes. Avec aucun emprunt signé en 2021, l'encours de dette est de 8 521 022€ au 1<sup>er</sup> janvier 2022, en diminution 10% en une année. La capacité de recours à l'emprunt est bonne et permet de financer les projets de manière complémentaire aux subventions et à l'autofinancement.

## Financement de l'investissement



L'autofinancement constitue 12% des ressources d'investissement (hors écritures patrimoniales), ce taux progressera budgétairement en cours d'année. Pour rappel, le virement de la section de fonctionnement a en effet augmenté budgétairement de 2,8M€ pendant l'exercice 2021.

\*  
\* \*

Ce budget ainsi présenté s'inscrit dans la continuité des orientations budgétaires définies en décembre, il prépare les années futures tout en concrétisant certains projets. Les études lancées en investissement, la poursuite de l'accompagnement de l'ensemble de la population avec une présence forte des services municipaux sont des illustrations de ce budget tourné vers l'avenir et l'action.

<b>Ratios légaux</b>	BP 2021	BP 2022
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1 605,13 €	1 654,72 €
Produit des impositions directes /population	564,55 €	562,54 €
Recettes réelles de fonctionnement /population	1 702,18 €	1 722,33 €
Dépenses d'équipement brut /population	356,97 €	441,37 €
Encours de dette /population	674,64 €	599,40 €
Dotation globale de fonctionnement /population	346,67 €	349,61 €
Dépenses de personnel /dépenses réelles de fonctionnement	67,30%	66,31%
Dépenses de fonctionnement et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,40%	99,87%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	21,00%	25,63%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	39,60%	34,80%